

L'Élevage dans la Boucle du Niger

par G. DOUTRESSOULLE et TRAORE Saillou, Vétérinaire africain

Le fleuve Niger joue un rôle très important dans l'élevage soudanais; il conditionne par ses pâturages de décrue et l'abreuvement du bétail la vie des trois quarts du cheptel.

Après avoir pris sa source dans les contreforts du Fouta-Djallon, en Guinée française, il se dirige vers le nord-est, puis s'incurve après le lac Debo pour former la boucle du Niger.

Nous étudierons l'élevage de cette région, limitée au nord et à l'est jusqu'à Ansongo par le fleuve, à l'ouest par les grands lacs, au sud par les monts de Douentza-Hombori-Anniganda.

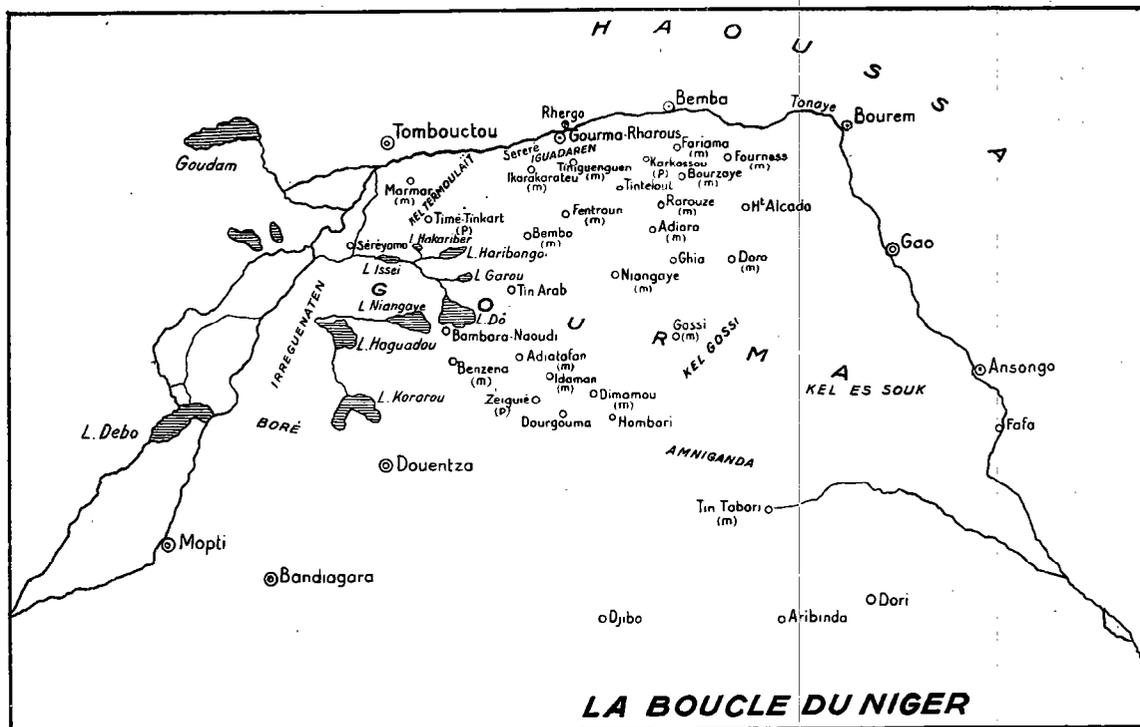
LE MILIEU

Cette région comprise entre 17° et 16°30 de latitude nord couvre une superficie d'environ 50.000 kilomètres carrés. Elle appartient à la zone sahélienne caractérisée par la rareté des pluies annuelles (de 200 à 300 mm.) avec une durée de trois mois (juillet-août-septembre). Elle constitue une des plus belles régions d'élevage de l'A.O.F.

De Tombouctou à Ansongo, le fleuve coule dans un véritable désert que seule sa crue féconde sur une largeur de 4 à 15 kilomètres selon les régions. Il est bordé, jusque vers Tosaye, par des dunes vives à l'aspect désolé. A cet endroit, les rives deviennent rocheuses et se relèvent en falaises à pic pour former un seuil de 300 mètres de largeur. Ce défilé franchi, les dunes réapparaissent jusqu'aux rapides de Fafa, en aval d'Ansongo. Le lit du fleuve est semé d'îles nombreuses, couvertes d'herbe, où se réunissent les troupeaux pendant la saison sèche.

Le régime des eaux dans cette région est simple : à partir de Tombouctou, la crue se déroule régulièrement jusqu'aux rapides de Fafa. Elle débute vers le milieu de juillet, pour atteindre son maximum vers la fin de décembre. Elle décroît rapidement à partir de mars et les eaux sont basses à la fin de juin.

Les deux rives sont dissemblables : la rive gauche a reçu le nom d'Haoussa; quant à la rive droite elle se continue vers le sud, dans la



concavité de la vaste boucle que décrit le fleuve, par le plateau central nigérien.

Dans la boucle du Niger, à l'est du système des lacs et des régions du Boré et du Korarou, s'étend un vaste plateau formé de surface latéritique entrecoupée de sable et de petits massifs montagneux peu élevés. Il est bordé au sud d'Hombori par la falaise de Bandiagara, continuée à l'est par les hauteurs de l'Anniganda.

Ce plateau, couvrant plus de 15.000 kilomètres carrés, est sans écoulement, sauf au sud-est de la mare de Gossi. Il en résulte que, en hivernage, l'eau s'accumule dans toutes les dépressions, formant des mares, la plupart temporaires, dans le lit desquelles des puits sont creusés en saison sèche. La durée de retenue des eaux varie selon leur importance et leur profondeur, de quelques semaines à six ou huit mois.

La plus importante, la mare de Gossi, située à 90 kilomètres au nord-est d'Hombori, est permanente et couvre, en hivernage, environ 9.000 hectares; la plus grande partie en est couverte, en saison sèche, d'arbres et de végétation, notamment de bourgou. Au nord, les mares d'Hékia, Tin Arab et Adiora forment un chapelet, se réunissant après les pluies sur 15 kilomètres de long; dans le lit de ces mares, desséchées dès le mois de janvier, des puits peu profonds permettent de trouver l'eau.

Le centre du plateau est parsemé de mares moins importantes dont les principales sont :

- la mare de Niangaye, qui conserve l'eau jusqu'en avril ou mai,
- la mare de Fentourou, à 25 kilomètres au nord, dont le lit, en saison sèche, est foré de nombreux puits,
- celle de Ghia, à 40 kilomètres à l'est, qui ne s'assèche qu'en mars,

et l'ouest du plateau avec les mares de Benzéna, Idaman, In Adiatafan qui s'assèchent en mars ou avril.

Il existe à l'ouest du Gourma un système des lacs intérieurs aujourd'hui desséchés (Issei, Courou, Haribongo, Dô, Akhariben, etc.) qu'alimentaient autrefois les eaux du Niger. Depuis quelques années, le barrage de ce fleuve à Sansanding, la déviation d'une partie de ses eaux pour l'irrigation du Sahel, ont complètement désorganisé cet admirable réseau lagunaire qui faisait de cette partie du Gourma une oasis perdue dans un erg et où Bellahs, Ikoulouten, Kountas cultivaient du mil, du blé et même du riz. Les anciens lacs sont aujourd'hui transformés en forêt d'épineux, et il y reste assez d'humus pour faire pousser de nombreuses graminées. Les Kountas, les Ballahs Ikoulouten de la tribu des Irreguenaten, quelques fractions de Foulanes Kriabés s'y sont sédentarisés grâce à la permanence de l'eau dans

les puits peu profonds creusés au fond de ces cuvettes naturelles. Les animaux de ces tribus pivotent autour de ce système lacustre pendant toute l'année.

À l'est, faisant suite à la ligne des monts qui, en forme d'arc de cercle se terminent au seuil de Tosaye, le plateau s'incline vers le fleuve et donne naissance en hivernage à de nombreux marigots qui reproduisent sur une petite échelle les dallols de la rive gauche.

Tout le long du fleuve, le plateau, sur une profondeur de 20 à 30 kilomètres, est bordé par plusieurs lignes de dunes vives. Cette ligne est interrompue, dans la région de Tosaye, par une ligne rocheuse qui se continue sur la rive gauche du Niger et forme un défilé dans lequel passe le fleuve.

L'ÉLEVEUR

Dans la boucle du Niger et sur le plateau se rencontrent les races Targui, Maure, Peul et Songhai.

Les Touareg et les Maures sont des nomades, les Peuls sont mi-nomades, mi-sédentaires, et les Songhai des sédentaires.

a) **Les nomades.** — Les Maures sont plus nombreux et représentés par les Kountas, éleveurs et commerçants de bétail, dans la région des lacs Garou et Titalaouen. Les Touareg constituent le gros des nomades. Parmi eux, nous rencontrons : les Irregueneten, importante tribu avec de nombreuses fractions qui vont de la région de Sareyamou jusqu'au sud de l'Iloa, près de Tombouctou.

Les Kel Temoulait, Imochars du groupe Tad mekett, de la rive droite du fleuve en face Iloa jusqu'au Seréré.

Les Imededren de l'île de Seréré.

Les Igouadaren I et II, Imochars, cousins des Oulliminden du Haoussa qui vivent aux basses eaux, les uns à l'ouest, les autres à l'est de Rharous.

En suivant la rive droite du Niger jusqu'en face de Bourèm, on rencontre en saison sèche quelques petites fractions indépendantes, telles les Chio-khanes de l'est, plusieurs fractions Cheriffen, une partie des Kel-Rheris dépendant de Gao, les Kel Tagarangot, et de Bourèm à Ansongo, les Idnanes, les Tenguereguedech, les Cheriffen. Dans la boucle entre Hombori, Dori et le fleuve, évoluant surtout autour des quelques mares qui enrichissent cette région, les Kel-Gossi, les Logomoten, les Kel Rheris, les Kel es Souk.

En suivant la falaise de Hombori vers l'ouest existe un important peuplement peul, qui continue en remontant vers le nord et en contournant le plateau à l'ouest jusqu'à la limite des lacs et à Saréyamou. Ce sont les Foulankriabés.

b) **Les sédentaires.** — Les Songhais sont fixés le long du fleuve, sur les berges et dans les îles,

groupés par village dont la densité augmente à mesure qu'on descend vers le sud. Ils vivent un peu de pêche, surtout d'agriculture et d'élevage. La vallée du Niger, avec ses crues périodiques, ses nombreuses îles et ses vastes zones d'inondation, offre de grosses ressources pour l'élevage.

L'histoire nous apprend que les Songhais firent de cette zone une des plus riches contrées du Soudan. Sa déchéance actuelle date de trois siècles; commencée au dix-septième siècle par l'invasion marocaine, elle s'est continuée jusqu'à notre époque par la dure oppression targuie. Trois siècles d'esclavage ont réduit et abêti ces malheureux Songhais, au point que le terme « Koïraboro » (hommes des villages) sous lequel on les désigne, est devenu un terme de mépris.

Au sud de la région des mares, à Hombori, vit un groupement Songhai, émigré de Gao avant et après la conquête marocaine et réfugié sur les hauteurs. Il possède des troupeaux et en confie la garde aux bergers peuls. Ce ne sont pas des éleveurs, mais ils s'intéressent beaucoup à l'élevage du cheval. Chaque famille entretient quelques juments ainsi qu'un cheval qu'ils nourrissent de mil ou de paguiri.

MODE DE VIE

Le caractère désertique du plateau du Gourma interdit actuellement toute sédentarisation; aussi n'est-il parcouru par les nomades que pendant la saison des pluies pour être abandonné ensuite, au fur et à mesure de l'assèchement des mares et des puits.

La nomadisation des Touareg est à court rayon. Elle se fait suivant une loi fixe. A la saison des pluies (juillet-novembre), les tribus sont dispersées, car elles trouvent partout eau et pâturages. A mesure que l'eau se raréfie, les tribus se groupent et évoluent de mare en mare, en réservant toujours pour la fin de la saison sèche les points où l'eau reste en dernier lieu : fleuve ou mares permanentes.

Sauf raisons politiques, on trouvera toujours, à un moment donné de l'année, telle tribu à tel point d'eau déterminé.

La composition du cheptel de chaque tribu est en relation avec l'étendue plus ou moins grande de son cercle de nomadisation. Les tribus à petit parcours ont surtout des bœufs, dont le rapport est plus grand; les tribus à grande nomadisation ont davantage de chameaux et de chèvres; les chevaux n'existent qu'en petite quantité.

PÂTURAGES — TRANSHUMANCES ABREUUREMENT

L'état des pâturages varie beaucoup suivant les diverses périodes de l'année et la végétation her-

bacée et arboricole n'est pas uniforme pour l'ensemble du cercle.

La flore de cette région possède, en raison des conditions climatiques, un caractère tropophile très accusé. Les espèces résistent à la sécheresse prolongée par le développement des parties ligneuses et épineuses et la caducité des feuilles.

La végétation arbustive et herbacée est différente suivant la nature du sol qui se présente sous trois aspects :

a) Dunes sablonneuses peu élevées, partout fixées par des graminées clairsemées.

b) Plaines argileuses dénuées de végétation, recouvertes d'eau en hivernage et desséchées, fendillées en saison sèche.

c) Plateaux de latérite à production arbustive.

C'est ainsi que l'on peut classer les pâturages en :

1° Pâturages de Dunes et de Plateaux.

Ce sont les pâturages d'hivernage; aussi leur importance est-elle subordonnée au régime des pluies. Ils comprennent :

a) **Les pâturages herbacés.** — Surtout utilisés par les bovidés. Sur les dunes du Nord, non loin de la vallée du fleuve, on rencontre de nombreuses graminées, de petites dimensions, plus serrées au pied des arbustes :

Le genre *Pennisetum* avec plusieurs espèces, donnant un fourrage ordinaire, les genres *Clitoris* et *Aristida*, assez bon fourrage, le genre *Cenchrus* ou *Cram-Cram* dont les peuplements sont très importants et constituent un fourrage passable quand la plante est jeune.

En bordure des mares, nous trouvons la même végétation herbacée, mais plus fournie et notamment le genre *Andropogon* à nombreuses espèces, qui donne au début de la saison des pluies un excellent fourrage. Le genre *Panicum* comprend aussi de nombreuses espèces dont l'une, le *Panicum burgu*, constitue en saison sèche, sur les bords du Niger, au bord des mares, des marigots, des terrains inondés, la seule alimentation du bétail.

Le *Panicum Albicum*, connu en Peul sous le nom de « Paguiri », est un excellent fourrage. Le *Moussokoroni* (*Bambara*) avec le Paguiri (Peul), sont les meilleurs fourrages de la région. La toxicité du *Moussokoroni* est assez grande au début de sa pousse. Elle disparaît dès la floraison et la fructification et devient la plante qui engraisse les moutons (Peuls). Les repousses sont aussi dangereuses.

b) **Les pâturages arbustifs.** — Ce sont les arbres ou arbustes (épineux) dont les feuilles et les gousses sont mangées par les moutons et les chèvres. Ils consomment d'abord les feuilles et gousses à leur portée, puis le berger coupe les branches hautes, et souvent aussi l'arbre en entier.

Les Mimosées sont représentées surtout par l'espèce *Acacia tortilis* dont les moutons sont très friands des gousses. L'*Acacia vereck* est surtout répandu dans le Nord où il constitue souvent la seule végétation arbustive.

Dans la région des mares, on rencontre l'*Acacia seyal* à fleurs en boules d'un jaune vif, très apprécié des moutons, qui forme une grande partie de la végétation épineuse de la boucle du Niger dans sa partie Nord; l'*Acacia arabica* (Gonakié), feuilles et gousses très appréciées, qui vit dans le Sahara et le Nord de la zone sahélienne, et l'*Acacia albida*, rencontré en abondance de Tombouctou à Hombori.

Aux Légumineuses appartient aussi le genre *Bauhinia* dont le *Bauhinia rufescens* qui a des feuilles et des gousses bien appréciées du mouton et de la chèvre.

Ils sont utilisés à partir de juillet et leur durée est fonction de l'intensité des précipitations atmosphériques.

2° Pâturages du Fleuve ou de Décrué.

Sans atteindre l'importance des pâturages de décrue du delta, les rives du Niger présentent de vastes bourgouttières et champs de Baô (1).

Ces pâturages du Fleuve, bien que moins variés que les pâturages de la steppe, sont d'une grande importance, car ils conditionnent la vie des troupeaux de mars à juin-juillet.

*
**

Les déplacements des nomades du Gourma sont conditionnés par la répartition des pâturages dont il vient d'être question et la présence de l'eau. Cette recherche de l'eau et du vert donne l'explication de toutes les tribulations des éleveurs sahéliens. Les déplacements s'effectuent à des intervalles réguliers et dans les directions toujours les mêmes, ce qui en fait un phénomène cyclique. D'une façon générale, il est possible de systématiser ces oscillations saisonnières en quatre périodes, réserve faite des Kel-Gossi, des Kountas et des Chioukanes.

1° Période janvier-mars. — Tous les nomades s'approchent du fleuve et s'installent sur les premières dunes. Les animaux utilisent ainsi tous les pâturages de steppes situés sur une bande de terre large de 20 à 30 kilomètres. Tous les deux jours (bovidés) et trois jours (ovidés et capridés), les animaux viennent s'abreuver au fleuve.

2° Période avril-juin. — C'est la période des pâturages dans les bourgouttières où chaque tribu possède, par droit de premier occupant, une portion de cette précieuse prairie verte. Mais comme l'utilisation n'est guère méthodique, il s'ensuit un gas-

pillage tel, qu'en moins de six semaines il ne reste plus que des tiges piétinées et souillées par les déjections. Aussi assiste-t-on à un spectacle lamentable pendant les deux mois qui précèdent l'hivernage, au cours desquels les animaux errent d'une file à une autre. C'est la période où la mortalité des jeunes atteint son maximum, soit par inanition, soit par affections parasitaires ou infectieuses écloses à la suite de la sous-alimentation. Les adultes qui ne sont pas engrainés pendant l'hivernage paient également un lourd tribut.

3° Période juillet-septembre. — La situation ci-dessus explique le départ précipité des nomades dès que les premières pluies ont permis la pousse des herbes et la constitution des mares de relai. Bien souvent, c'est la période des grands drames résultant de l'imprévoyance des nomades qui, s'étant aventurés loin du fleuve, sans eau, se voient à la merci de la soif. Telle fut la situation des Kel-Hormas Gourma au début de l'hivernage 1942. Cette fraction perdit plus de 500 bovidés et 1.000 moutons et chèvres, plusieurs personnes succombèrent.

Ainsi éparpillées dans le Gourma, les diverses tribus ou fractions s'installent sur leurs points coutumiers. A partir de cette date, les déplacements diminuent en amplitude; ils s'effectuent d'une prairie à une autre suivant la nature, l'importance et la qualité des pâturages sans que les divers groupements sortent de leur zone de parcours normal.

4° Période octobre-décembre. — L'hivernage se termine généralement dès fin septembre. Vers la mi-octobre, toutes les mares de moindre importance se dessèchent. Les nomades se retirent donc près des grandes mares : les uns, ceux qui restent toute l'année dans le Gourma, vers les mares permanentes de Gossi, Niangaye, Benzeina, Bambou, Fentroun; les autres, ceux qui descendent au fleuve, vers les grandes mares de relai d'Ikarakanten, Tiné-guen-guen (tribus du centre), mares de Rachar, de Fariama, de Tintelout (tribus de l'Est), de Tiné-Tin Kart, de Mamar (tribus de l'Ouest). Puis dès que ces points d'eau commencent à tarir, les éleveurs les abandonnent pour les pâturages dont il est question dans la première période.

Tel est le phénomène pour l'ensemble des nomades du Gourma. Mais à côté de ce mouvement général, il existe un système de nomadisation de moindre amplitude qu'effectuent :

a) Les Kel-Gossi, une partie des Foulanes de Waghaï et Magoubé, autour de la mare permanente de Gossi.

b) Les Kountas, les Foulankriabés, autour des anciens bras du fleuve (Garou, Hariabongo, Kabongo, Dô, Niangaye) actuellement desséchés, mais où des puits forés par les éleveurs eux-mêmes alimentent bêtes et gens pendant la saison sèche.

(1) Riz sauvage.

A l'exclusion des Kel-Gossi dont les bovidés utilisent le bourgou du lac Gossi, toutes les autres tribus (Kountas, Foulankriabés, Chioukanes) qui séjournent toute l'année dans le Gourma, continuent à faire paître leurs animaux dans les pâturages de steppe. Il en est de même des Kel-Antassar campés à Fontroun. C'est donc une erreur de croire que les pâturages de brousse soient peu alibiles pendant la saison sèche, les exemples précédents démentent formellement ce préjugé. La seule condition est l'existence des points d'eau susceptibles de permettre l'utilisation rationnelle d'abondants pâturages habituellement délaissés par manque d'eau. De ces remarques, il résulte les conclusions suivantes :

1° Bien que d'immenses pâturages restent inutilisés dans le Gourma, la majorité du cheptel souffre chaque année de disette;

2° Il est parfaitement possible de vivre toute l'année dans le Gourma. L'exemple des Kel-Antassar, des Kountas, des Foulankriabés confirme cette assertion;

3° Puisque le système des transhumances doit persister, il importe de réglementer l'utilisation des pâturages du Niger et d'aménager les différents relais vers l'intérieur.

Tous ces faits montrent l'opportunité de l'organisation d'un régime pastoral pour l'utilisation rationnelle des ressources fourragères, sans porter préjudice aux formations sylvestres des différentes régions.

Deux groupes de régions attirent l'attention par leur aridité quand on examine le croquis du Gourma.

a) Le 1^{er} groupe est constitué par une bande de terre large de 90 à 100 kilomètres séparant le fleuve Niger des grandes mares de l'intérieur. De l'est à l'ouest, cette bande, bien que riche en pâturages, est privée de points d'eau pendant huit mois de l'année.

b) Des grands espaces séparent les grandes mares de l'intérieur entre elles : par exemple : entre Bourzaye et Doro (180 km.), entre la mare de Rarouze et celle de Tintelout (90 km.), entre Fentroun et Gossi (100 km.), Niangaye et Dimamore (175 km.), entre Haribongo et Bembou (100 km.), entre Bembou et Niangaye (100 km.), etc. Toutes ces grandes étendues, bien que couvertes d'immenses réserves fourragères, demeurent inutilisées pendant sept à huit mois de l'année.

Aussi la question qui domine l'élevage, le commerce et la production industrielle du bétail est-elle celle de l'abreuvement en saison sèche. Dans toute la zone sahélienne, les déplacements saisonniers sont rigoureusement commandés par la recherche de l'eau. Il est vrai que les pasteurs préfèrent naturellement les eaux de surface; mais celles-ci ne persistent que dans quelques rares mares qui se

trouvent, pour cette raison, très surchargées. Il en est de même des bords du Niger, témoins de contestations souvent dramatiques, et cette accumulation est la cause de la diffusion des maladies contagieuses.

Des puits disséminés en grand nombre dans l'intérieur aideraient pallier à cette situation précaire, en assurant une répartition meilleure et par suite une utilisation plus générale des pâturages.

La diminution de la transhumance qui en résulterait, conduirait insensiblement à fixer les éleveurs au sol. Ce serait peut-être un acheminement et une étape vers l'éveil du désir de la propriété foncière, levier puissant de toute richesse et de tout progrès économique et social.

1° **Etat actuel du système.** — Dans toute l'étendue du territoire, il n'existe à notre connaissance que 4 puits dont 2 en mauvais état (le puits de Fentroun et celui de Bembou sont à demi comblés). Seuls fonctionnent actuellement les puits de Time-Tinkart, foré en février 1944, et de Zeigié, foré en juin 1944, sur la route d'exportation entre Benzéina et Dourgama.

En 1941, une citerne a été aménagée à Tindadénit, mais à défaut de curage elle est aujourd'hui à moitié comblée. Tel est en résumé le système actuel pour l'ensemble du Gourma.

2° **Extension et zones à prospecter.** — Bien que les pâturages soient abondants dans tout le Gourma, certains d'entre eux seulement doivent retenir l'attention pour le développement de l'hydraulique pastorale. Ces pâturages doivent se trouver sur le parcours normal des éleveurs afin que leurs habitudes soient heurtées le moins possible.

Les installations ainsi aménagées devront être munies d'un système de poulies actionnées par des bêtes de somme, car, étant donné la profondeur des puits, il est à peine soutenable que la montée de l'eau put se faire à bras d'homme.

La prospection devra viser deux buts :

a) **Relier le fleuve avec les grandes mares de l'intérieur** par un système de puits aménagés à égale distance de ces deux zones. Par exemple :

1° *Pour les tribus de l'Est :*

1 puits entre le fleuve et la mare de Bourzaye.

1 autre entre le fleuve et la mare de Tintelout en creusant l'ancien puits de Karkassou.

2° *Pour les tribus du Centre :*

1 puits entre le fleuve et Fentroun.

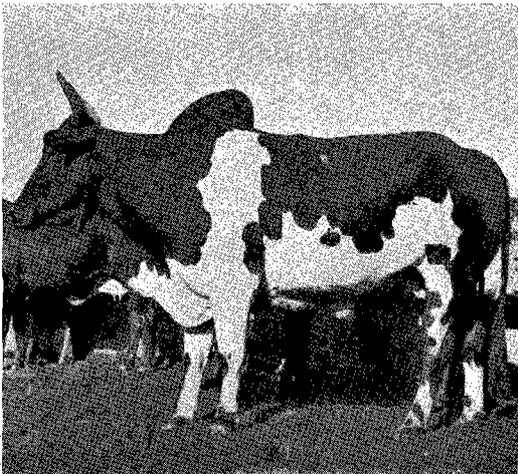
1 puits entre le fleuve et la mare d'Ikarakarten.

1 puits entre le Seréré et Bambou.

3° *Pour les tribus de l'Ouest :*

1 puits entre Gcuroou et la mare de Tintechak.

1 entre Raou et le lac Issei.



Bœuf Touareg

b) Relier les grandes mares entre elles par des puits creusés à égale distance les unes des autres. Par exemple :

1° Pour les tribus de l'Est :

1 puits entre la mare de Bourzaye et celle de Tiguilat aux environs de la hauteur d'Alcada.

1 autre entre la mare de Rarouze et celle de Doro.

2° Pour les tribus du Centre :

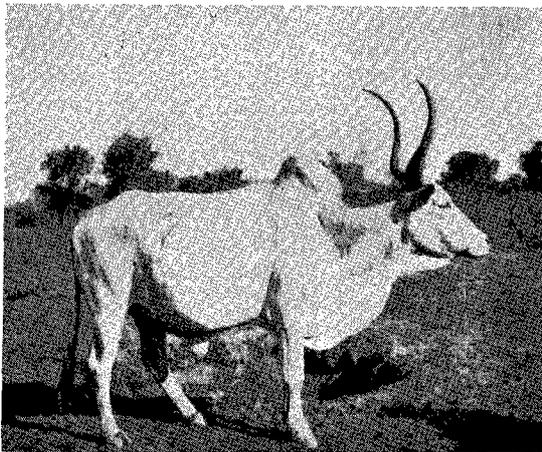
1 entre Fentroun et Gossi.

1 entre Bimbou et Niangaye.

1 entre Niangaye et Dimamou.

3° Pour les tribus de l'Ouest :

1 puits pourrait être aménagé dans la cuvette de Marmar entre Haribongo et Dimamou sur la piste commerciale.



Bœuf Toronké

1 autre entre Benzeina et la chaîne de montagne reliant Hombori à Douentza.

Soit au total 14 puits.

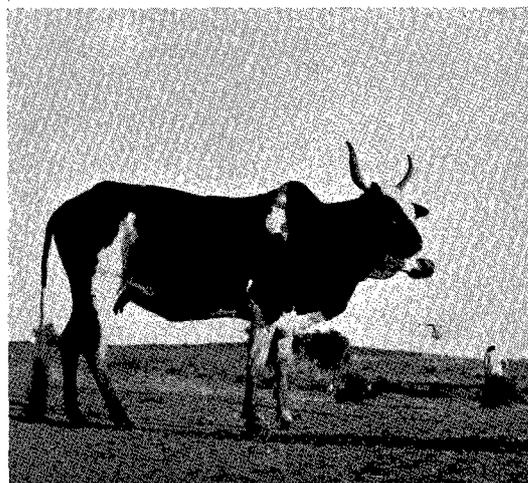
LE CHEPTEL

Son importance. — Le cheptel de la Boucle peut être évalué approximativement :

Bovins	Ovins et Caprins	Chevaux	Anes	Chameaux
500.000	1.000.000	10.000	20.000	1.000

Sa répartition. — Il est réparti entre les mains d'une cinquantaine de milliers d'habitants, pour la plupart des Touareg. Celui des sédentaires est réduit.

La répartition du cheptel chez les Touareg, un peu comme chez les Maures de Mauritanie, est fonction de leur organisation sociale qui comprend : la caste guerrière (Imochars ou nobles), essentiellement nomades, les Imrads ou vassaux, à des



Vache Peule

degrés divers plus ou moins teints de sang étranger (maure) ou de sang noir, les tribus maraboutiques, tels que les Kel-Souk qui constituent une caste intermédiaire entre les nobles et les serfs, et les Bellahs, serviteurs noirs d'origine très disparate. Certains, fixés chez les Touareg depuis plusieurs générations, font souche sur place et par l'apport du sang targui constituent une race métis à type assez caractérisé, rappelant les Pourogues de la Mauritanie. Ce sont les Bellahs qui assurent la vie matérielle des Touareg; les Bellahs soignent les troupeaux, creusent les puits, assurent le ravitaillement journalier des campements. Les uns sont attachés aux familles (Bellahs de tente), les autres vivent en tribus. Ils étaient les vrais gestionnaires des troupeaux de leurs maîtres, et en disposaient pour leurs besoins, à charge de fournir aux Touareg les bœufs nécessaires à l'échange contre les céréales et les

vêtements; de plus en plus, ce rôle se limite à celui de berger, car le Targui s'intéresse maintenant à ses troupeaux.

La plus grande partie du cheptel appartient soit à l'élément noble (Imochar), soit à l'élément maraboutique (Kel-Es-Souk), soit à certains Imrads. Ces divers éléments de la population ne représentent guère plus de 10 à 15 % de la population.

La classe moyenne (Imrads), forgerons, Bellahs, entretient surtout des petits troupeaux de chèvres et de moutons. L'élevage de l'âne leur est généralement confié, tandis que les nobles se réservent l'élevage des bœufs et des chameaux. Le goût du cheval chez les Touareg est peu prononcé.

Le Targui est, en général, économe en ce qui concerne ses troupeaux. Il vit étroitement de son bétail qui est associé à tous les actes de sa vie, qui lui procure la viande les jours fastes, le cuir, la peau, la laine pour ses usages domestiques, le lait pour s'alimenter et engraisser sa femme. Certes, il vend



Jeunes Bovins sans cornes

plus facilement son bétail que le Peul, mais moins que le Maure.

Sa densité :

Bovins au kilomètre carré	10
par habitant.....	10
Ovins et caprins au kilomètre carré..	20
par habitant	20

a) Les bovins.

Les bovins de la boucle sont des zébus de la race Targui.

Le zébu Targui est un zébu à cornes courtes, d'une taille moyenne de 1 m. 25 chez le taureau, 1 m. 20 chez la vache, 1 m. 35 chez le bœuf, avec un poids correspondant de 300 à 325 kilos, 275 à 300 kilos et 350 à 450 kilos. La robe est très variée car les troupeaux ne sont pas homogènes. Elle est le plus souvent dans la gamme des foncés : noire, pie noire, pie rouge. Les robes aubères et blanches se rencontrent.

La tête est à profil rectiligne avec des cornes courtes (28 à 30 cm.), un corps bien charpenté chez les bons sujets, une poitrine spacieuse, près de terre, un dos large, un rein soutenu, une croupe inclinée et forte, une culotte bien dessinée, des membres solides. Comparé aux zébus peuls ou maures, il est moins enlevé, plus épais.

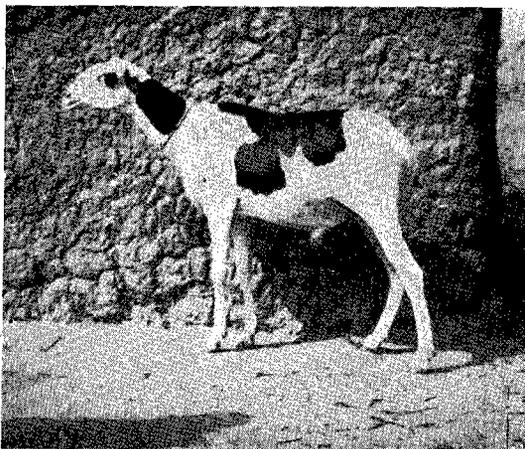
Aptitudes. — Bon animal de boucherie qui donne sur place et en état un rendement de 48 %.

Bon animal porteur, mais beaucoup moins utilisé que le zébu maure.

Aptitude laitière peu marquée. Mamelles et pis peu développés.



Vache du Manga

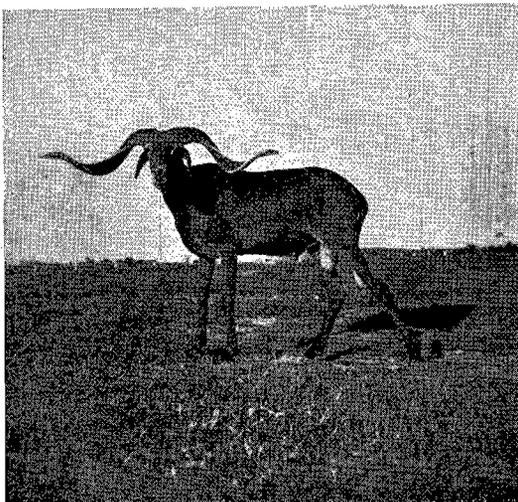


Mouton Maure

Le troupeau. — Le troupeau bovin est presque en entier entre les mains des tribus Touareg. Les Songhaïs, malgré le peu de soins qu'ils apportent à leur bétail, augmentent cependant leurs troupeaux par suite de l'échange des animaux des nomades contre leurs grains. Parmi les tribus à cheptel bovin important, citons dans la Subdivision de Rharous, les Irréguenaten avec plus de 100.000 têtes, les Chioukanes de l'Ouest et les Foulankriabés avec environ 50.000 têtes, les Kel Cossi avec 25.000, les Iquadaren I avec 20.000, les Imededagan du Seréré avec 15.000.

La composition moyenne des troupeaux est la suivante :

Taureaux et bœufs	15
Vaches	55
Jeunes et veaux.....	30



Bélier Sambourou

b) Les moutons et les chèvres.

Le recensement officiel, c'est-à-dire celui des animaux déclarés pour l'impôt, est pour la seule Subdivision de Rharous de 650.000 têtes. On peut l'estimer au moins à 800.000 et accorder au minimum 200.000 têtes pour la partie du cercle de Gao située sur la rive du Gourma.

Dans l'ensemble, le troupeau ovin est moins important que le caprin et n'atteint que les 2/5 du total. Le petit bétail rencontre dans cette région des conditions climatiques qui lui sont très favorables; il est moins exigeant que le gros bétail au point de vue des pâturages, pas plus au point de vue abreuvement.

Moutons et chèvres sont représentés :

les premiers par les moutons à poil et les moutons à laine;

les seconds par les chèvres du Sahel.



Brebis Touareg et moutons du Macina

Les moutons.

Moutons à poil. — Le type dominant est le petit mouton Targhi dit du Gourma, par opposition du grand mouton Targui du Haoussa (Araouane-Kidal). Il est d'une taille variant entre 0 m. 65 et 0 m. 75, sous poils feutrés à l'avant-main, le plus souvent roux, mélangés plus ou moins de blanc. Son poids moyen est de 30 à 40 kilos.

Le Targui est un mouton du Sahel, c'est-à-dire un animal peu exigeant, sobre, apte à la transhumance. Il se différencie du mouton Maure ou Toronké par sa silhouette moins enlevée, moins longiligne. Il est mieux conformé pour la boucherie. Le bélier a un front plat, un chanfrein très convexe, des cornes en spires lâches se terminant par un crochet vers l'extérieur. Les pendeloques sont presque constantes, le garrot est saillant, le dos droit, court, la croupe large et oblique, la queue atteignant à peine



Chèvres de la boucle du Niger

la pointe des jarrets. Les membres sont forts, les sabots larges comme tous les sahéliens. Il possède comme les Maures et les Djallonkés un fort camail allant de la gorge à l'interars.

La brebis est fine, moins grande, moins lourde, avec des rudiments de cornes et une mamelle assez développée.

Le mouton est élancé, fin, bien conformé pour la boucherie; il atteint une taille de 0 m. 75 à 0 m. 80 et un poids de 45 à 50 kilos.

La castration des béliers est régulièrement pratiquée et le Targhi ne conserve que les reproducteurs indispensables à son élevage. La lutte est réglée dans certaines tribus, de façon que l'agnelage ait lieu en bonne saison.

Aptitudes. — Le mouton Targhi est un bon animal de boucherie dont le rendement est de 45 à 47 %. Il est aussi utilisé dans les tribus pauvres au transport de l'eau.

La brebis bonne laitière est traitée deux fois par jour, matin et soir. Le lait sert à l'alimentation des nomades et en hivernage, la surproduction à la préparation des fromages.

Les chèvres.

La tête est petite à front plat, à chanfrein rectiligne ou subconcaue, à face courte et barbillon. Les cornes sont assez longues chez le bouc, épaisses, spiralées, dirigées en arrière et divergentes. Celles de la femelle sont fines, courbées en arrière. Le cou est mince et long, le garrot et le dos saillants, la poitrine étroite, la croupe courte, inclinée, la queue courte et relevée, les membres sont longs avec des sabots larges.

La robe est très mélangée, bariolée, souvent

tricolore. Les poils sont ras. Le bouc porte une crinière s'étendant parfois jusqu'à la croupe.

Aptitude. — Viande : celle des moutons du Sahel.

Lait : Les chèvres ont des mamelles bien développées, bien descendues, avec deux pis en bouteille. Ce sont de bonnes laitières qui sont traitées.

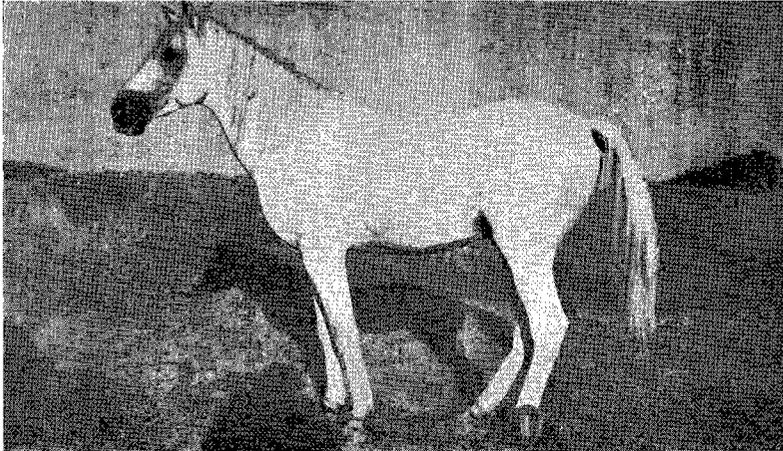
Le troupeau ovin et caprin. — Ce troupeau est aux mains des nomades, surtout de la classe moyenne, qui préfère la chèvre à cause de son lait plus abondant.

Parmi les tribus de Rharous possédant un fort cheptel, signalons le Irregueneten avec 400.000 têtes, les Kel-Gossi avec 80.000, les Chioukanes et les Foulankriabés 75.000, les Iguadaren 150.000, les Imededagane de Seréré 50.000, les Kountas 20.000, les Iguadaren II, 15.000, les Kel Temoulait 15.000.

Les chevaux.

Les Touareg ne sont pas, comme les Maures, des éleveurs ni des connaisseurs de chevaux. Ceux-ci sont élevés par les sédentaires du fleuve, à la façon du bétail, c'est-à-dire à l'abandon dans les bourgoutières. C'est le cheval Songhaï, dont les caractères ethniques chez certains sujets rappellent ceux des poneys autochtones de l'A.O.F., mais son habitat au confluent des deux zones d'influence de nos deux grandes races principales, barbe et dongolaw, et son mode d'élevage en ont modifié le type.

En parlant d'un petit cheval, les indigènes de Douentza Hombori disent « il est court comme un cheval Targui ». Assez commun dans son ensemble, souvent décousu, il se présente généralement avec une tête longue à profil rectiligne, une encolure grêle, un dos long, une poitrine étriquée, une croupe tranchante, des membres faibles, des sabots larges. Pendant nous avons rencontré de beaux



Cheval type Arabe-barbe

modèles, bien proportionnés, se rapprochant du M'Bayar.

La taille varie de 1 m. 25 à 1 m. 35. La robe est presque uniformément bai ordinaire avec ventre lavé et sans particularité.

Les chevaux importés du Sahel ou du Niger se reconnaissent facilement.

Le troupeau. — Le troupeau chevalin du fleuve est assez important pour mériter à la région le nom de zone d'élevage. Il atteint environ 10.000 têtes réparties sur les rives et dans les îles du fleuve, de Tombouctou à Ansongo. Parmi les éleveurs sédentaires, citons dans la Subdivision de Rharous les cantons de Seréré (250), de Rhergo (350), dans la Subdivision de Bourèm, le canton de Bourèm (1.000), de Bamba (300), de Takambo (250), au total dans cette Subdivision 3.000 animaux dont 1.700 juments, 700 chevaux, 600 poulains. La Subdivision de Gao en possède environ 1.500 et celle d'Ansongo 500.

Parmi les nomades, citons les Irreguenaten (250), les Chioukanes de l'Ouest et les Foulankriabés (350), les Iguadaren I (100). En général, lorsque les Touareg quittent les pâturages de décrue, ils confient leurs chevaux aux sédentaires.

Anes.

L'âne, animal de bât, est presque indispensable au nomade du Sahel, aussi est-il très apprécié par lui. Les Touareg emploient moins le bœuf porteur que les Maures, et chaque tente entretient des ânes.

L'âne du Gourma est l'âne du Sahel, de petite taille, 1 mètre à 1 m. 10, il a une tête longue, lourde, chargée avec un front large et bombé, un dos long, une croupe courte, des membres secs et robustes.

Son poil est court, à robe gris cendré le plus souvent avec raie cruciale foncée et zébrures fréquentes aux membres. Les ânes à manteau brun

et ventre gris sont peu nombreux et rappellent les ânes marocains. Les ânes blanc crème avec ou sans raie cruciale sont assez rares.

Le troupeau. — Environ 12.000 têtes dans la Subdivision de Rharous, dont la presque totalité chez les Touareg. Parmi les plus riches, citons toujours la tribu des Irreguenaten (5.000), de Chioukanes de l'Ouest et des Foulankriabés (1.700), des Iguadaren I (2.000), des Kel Gossi (1.000), des Kountas (600).

Parmi les sédentaires, seuls ceux des cantons de Seréré

et de Bambara-Maoundé possèdent un troupeau dépassant la centaine.

Sur la rive droite de la branche descendante du fleuve, dans le Cercle de Gao, le cheptel asin atteint 800 têtes.

Les chameaux.

Les tribus du Gourma possèdent un cheptel camélin peu important, à peine un millier de têtes, car cet animal vit mal au-dessous du fleuve. Seuls, ceux qui sont acclimatés peuvent tenir, et un chameau de l'Azaouad transplanté brusquement dans le Gourma est destiné à périr rapidement. La maladie de la mouche (M'Bori), diverses infestations dues à l'abreuvement aux mares souillées, des pâturages différents en sont les causes principales.

Le troupeau est aux mains des nomades. Parmi ceux de Rharous, citons les Irreguenaten (250), les Kountas (70), les Iguadaren I (60).

EXPORTATION DES PRODUITS DE L'ÉLEVAGE

a) Disponibilités.

1° **Bovidés.** — L'expérience des exportations de bétail acquise par le Service de l'Élevage ainsi que la composition moyennée des troupeaux nous donnent le taux approximatif de nos disponibilités en bovins de boucherie (bœuf au-dessus de 5 ans et vaches hors d'âge). Il est environ le 1/20 du troupeau, soit 25.000 têtes.

Ce taux faible est dû :

a) au mode d'élevage; le nomade ne vend son bétail qu'en fonction de ses besoins; ils sont réduits et il ne peut que difficilement se procurer les denrées qui lui sont nécessaires : thé, sucre, étoffes;

b) au peu de précocité de nos animaux; le bœuf n'atteint son plein développement qu'à 6 et 7 ans;

c) à la mortalité due aux affections enzootiques et épizootiques;

d) aux troupeaux incessibles.

Moutons et chèvres. — Le nomade n'apporte pas à son petit bétail le même intérêt qu'au gros, il le vend plus facilement, il l'exploite plus rationnellement et la capacité de renouvellement du troupeau est beaucoup plus grande. Le mouton est apte à la boucherie à 2 et 3 ans, et la natalité dans les troupeaux atteint 75 % des femelles alors qu'elle n'est que de 50 à 60 % chez les bovins. Le milieu se prête mieux au petit élevage qui trouve dans les pâturages arbusitifs une alimentation suffisante. Enfin les épizooties propres aux deux espèces sont rares et la principale cause de mortalité est due aux parasitoses contractées dans les bourgoutières. On peut évaluer les disponibilités au 1/4 de l'effectif, soit 250.000 têtes.

b) Commerce de bétail.

Le commerce local est très restreint. C'est ainsi qu'en 1944, à Rharous, le centre le plus important, on a abattu 296 bovins, 50 ovins, 36 caprins. Les saisies effectuées montrent bien le degré d'infestation parasitaire de ce bétail : elles ont porté sur 232 foies à distomatose et 21 cas de cysticercose localisée.

Marchés au bétail. — Il n'y a pas de véritables marchés au bétail dans le Gourma, mais à sa périphérie. Chaque chef de tente conduit à son marché préféré, situé le plus souvent dans les régions avoisinantes et d'après les renseignements qu'il possède sur les cours pratiqués pour les boeufs, moutons, chèvres nécessaires au paiement de l'impôt. Par fierté, il marchandé peu et vend son bétail moins cher que le Peul et le Maure.

Ce n'est qu'à partir de ces marchés initiaux que les routes d'exportation prennent naissance. Hombori, par sa situation privilégiée, est le marché d'exportation le plus important de la Boucle durant l'hivernage. N'Gouma et Konna (Cercle de Mopti) sont surtout fréquentés par les tribus de l'Ouest et Gao par celle de l'Est.

Exportations. — De ces centres partent les différentes routes d'exportation :

a) Vers le Niger et la Nigeria anglaise par la route du fleuve;

b) Vers la Gold-Coast et la Côte d'Ivoire par Hombori Djibo, Kaya, Pouytenga, Tenkodogo, Bittou, Bawku.

Les exportations étant souvent clandestines, l'importance de ces mouvements nous échappe, mais ils doivent être, certaines années, voisins de nos disponibilités.

c) Cuirs et peaux.

Nous avons vu que la consommation locale est

réduite. Elle porte principalement sur les abatages familiaux de chèvres et de moutons. L'industrie locale des peaux est active dans le Gourma et absorbe de nombreuses dépouilles. Ceci découle des besoins de la vie nomade; matériel de campement (tentes, cordes, délous, guerbas) et du goût prononcé de ceux-ci pour les objets en cuirs : coussins, fourreaux de sabre, gris-gris, etc.

Aussi la production de cuirs et peaux de la région est peu importante; elle atteint à peine le 1/10 de la production du Soudan : 4 à 5 tonnes.

d) Laine.

La production lainière de cette région est faible et en grande partie utilisée par l'artisanat local pour la confection de couvertures.

Lors des foires à laine tenues à Rharous ces dernières années, le tonnage présenté a été de l'ordre de 3 à 4 tonnes dont 50 % en standard n° 1, 40 % en standard n° 2 et 10 % en standard n° 3.

e) Lait.

Étant donnée l'importance des troupeaux, la production de lait est élevée malgré le peu de qualité laitière des femelles, mais l'exploitation de ce produit ne peut être assurée que lorsque le bétail est rassemblé dans les bourgoutières du fleuve. Il en est de même pour la production du beurre. Celle du beurre fondu pratiquée par les indigènes est importante et s'écoule sur les marchés d'Aghalal, Modyakoi, Bambara-Maoundé, Rharous, Hombori. On peut l'évaluer à 25 tonnes.

La fabrication du fromage targui a lieu durant l'hivernage et donne lieu à un petit commerce local.

AMÉLIORATION DE L'ÉLEVAGE

Nous pouvons définir le Gourma, une région riche en pâturages, mais dépourvue pratiquement d'eau durant six mois de l'année, de janvier à juillet. Il paraît donc inutile d'entreprendre l'amélioration du bétail sans en améliorer les conditions de vie, répéter l'erreur que nous avons souvent commise.

Notre cheptel est parfaitement adapté à ce milieu sahélien; il constitue avec les nomades une véritable symbiose que nous ne devons pas rompre. Vouloir lui demander à l'heure actuelle plus de viande, de lait, de laine est une utopie. Nous devons nous contenter d'en augmenter le nombre en diminuant la morbidité et la mortalité de nos troupeaux. Plus tard, mais bien plus tard, nous améliorerons les individus.

Cette mortalité des troupeaux est due en ordre principal aux affections épizootiques, telles la peste bovine, la péripneumonie, en ordre secondaire à la sous-alimentation qui, aux époques de disette,

réveille toutes les affections latentes, toutes les parasitoses dont l'animal est porteur.

Quant aux mauvaises conditions d'hygiène et d'entretien, telles le prélèvement de lait au détriment des jeunes, le manque de sélection, d'abris, l'abreuvement aux mares souillées, les pertes par les fauves, le peu de soin apporté aux produits animaux, elles sont la conséquence du mode de vie, de la mentalité des nomades et ce ne sont pas les palabres qui y porteront remède.

La lutte contre les épizooties est possible; nous possédons maintenant sérums et vaccins pour les combattre, mais encore faut-il que le pays soit équipé. Nous sommes en pays nomade et le seul moyen de locomotion est le chameau, le seul point d'arrêt est le puits ou la mare. Transporter du matériel pour la préparation du vaccin antipestique dans ces conditions est une gageure, réaliser une vaccination correcte est un tour de force. Aussi notre action sanitaire dans cette région est à peine amorcée, malgré la demande des éleveurs. La construction d'un centre vétérinaire important à Rharous avec fabrication des vaccins et sérums sur place et utilisation à la période favorable, c'est-à-dire à l'époque où la plupart des troupeaux sont rassemblés le long du fleuve, permettra de remédier à cette situation.

Quant à la sous-alimentation qui est à l'origine des nombreuses déficiences et mortalités, nous en avons étudié les causes et les moyens de la combattre. Ils paraissent simples à première vue : une meilleure et plus longue utilisation des pâturages grâce à des points d'eau permanents; mais sur place on juge différemment. Les résultats obtenus ces dernières années ne sont guère encourageants; des puits profonds en terrains durs sont sans eau, des mares aménagées sont comblées. Il y a certainement de notre part un manque de compétence, de moyens. Une telle entreprise qui devrait apporter la richesse dans le pays ne peut être confiée qu'à des spécialistes. Une étude géologique préliminaire du sous-sol est indispensable avant d'aborder la construction des points d'eau et celle-ci doit être conduite avec

des moyens matériels qui nous manquent. Les ressources en eau du sous-sol du Gourma, si l'on en juge par les quelques puits existants, ne paraissent pas suffisantes pour assurer dans de bonnes conditions l'abreuvement du bétail. C'est pourquoi nous avons établi le projet d'une station de pompage, installée sur le bord du fleuve, au sommet de la boucle, refoulant l'eau du fleuve dans un pipe-line central, desservant des pipe-lines secondaires sur deux, ou trois lignes parallèles au fleuve et alimentant un abreuvoir tous les 40 kilomètres.

Ce système d'adduction d'eau n'offre pas les inconvénients de l'exhausse de l'eau des puits par des moyens mécaniques (éoliennes, pompes diverses, avec ou sans moteur); supprime tous les inconvénients des mares aménagées et des citernes; toutes les parties délicates, en quelque sorte l'âme du système, sont centralisées en un seul point où il sera facile de fixer un personnel technique chargé de la marche et de l'entretien.

Telles sont les possibilités d'équipement hydraulique que possède le plateau du Gourma. Mais à l'est et à l'ouest de ce plateau, le problème de l'eau paraît moins difficile à résoudre. À l'ouest, c'est la région des grandes mares alimentées irrégulièrement par le fleuve et que quelques aménagements simplés pourraient rendre permanentes. À l'est, au sud de Gossi, de Doro, les dallols de la rive droite pourraient en certains endroits être barrés pour élever le plan d'eau et prolonger de quelques mois l'abreuvement du bétail.

D'autres facteurs, mais secondaires, peuvent encore concourir à l'amélioration du cheptel; ce sont la lutte contre les fauves, facile avec les appâts empoisonnés, l'organisation de routes caravanières, des foires et des marchés, la sélection. Quant à l'amélioration de l'individu lui-même par l'introduction de races perfectionnées, elle n'est pas encore possible. Les quelques essais que nous avons faits chez les Songhais, pour améliorer les troupeaux lainiers par la cession de béliers 1/2 et 3/4 sang Mérinos, ont tous échoué.